

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Mairie de CARNAC-ROUFFIAC**

**Numéro SIRET : 21460060300010**

**POSTE COMPTABLE : Trésorerie de PUY L'ÉVÊQUE**

**M14**

**BUDGET PRIMITIF**

**voté par nature**

**BUDGET : Budget communal M14**

**ANNEE 2017**

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## VUE D'ENSEMBLE

A1

## FONCTIONNEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
<b>VOTE</b>		
CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	310 375,37	228 277,00

+

+

+

<b>R</b>	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
<b>P</b>	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
<b>O</b>			82 098,37
<b>R</b>			
<b>T</b>			
<b>S</b>			

=

=

=

<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)</b>	<b>310 375,37</b>	<b>310 375,37</b>
--	-------------------	-------------------

## INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>VOTE</b>		
CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	209 632,37	301 585,76

+

+

+

<b>R</b>	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	125 206,59	12 312,00
<b>P</b>	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
<b>O</b>			20 941,20
<b>R</b>			
<b>T</b>			
<b>S</b>			

=

=

=

<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)</b>	<b>334 838,96</b>	<b>334 838,96</b>
---	-------------------	-------------------

## TOTAL

<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>	<b>645 214,33</b>	<b>645 214,33</b>
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

## 1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	42 600,00		42 600,00
012	Charges de personnel	47 571,00		47 571,00
014	Atténuations de produits	44 616,00		44 616,00
65	Autres charges gestion courante	46 511,00		46 511,00
66	Charges financières	2 000,00	0,00	2 000,00
67	Charges exceptionnelles	2 700,00	0,00	2 700,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	3 988,72	3 988,72
022	Dépenses imprévues Fonct	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		120 388,65	120 388,65
	<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>	<b>185 998,00</b>	<b>124 377,37</b>	<b>310 375,37</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

310 375,37

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	3 305,00	0,00	3 305,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	13 447,00	0,00	13 447,00
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	304 982,59		304 982,59
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	13 104,37		13 104,37
	<b>Dépenses d'investissement - Total</b>	<b>334 838,96</b>	<b>0,00</b>	<b>334 838,96</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

334 838,96

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

## 2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	6 500,00		6 500,00
70	Produits des services	1 000,00		1 000,00
73	Impôts et taxes	118 490,00		118 490,00
74	Dotations et participations	66 087,00		66 087,00
75	Autres produits gestion courante	36 200,00	0,00	36 200,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions	0,00	0,00	0,00
	<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>	<b>228 277,00</b>	<b>0,00</b>	<b>228 277,00</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

82 098,37

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

310 375,37

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	12 251,00	0,00	12 251,00
13	Subventions d'investissement	82 838,00	0,00	82 838,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	2 478,00	0,00	2 478,00
18	Compte de liaison	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		3 988,72	3 988,72
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		120 388,65	120 388,65
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	<b>Recettes d'investissement - Total</b>	<b>97 567,00</b>	<b>124 377,37</b>	<b>221 944,37</b>

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

20 941,20

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068

91 953,39

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

334 838,96

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	46 550,00	0,00	42 600,00	42 600,00	42 600,00
012	Charges de personnel	34 000,00	0,00	47 571,00	47 571,00	47 571,00
014	Atténuations de produits	44 616,00	0,00	44 616,00	44 616,00	44 616,00
65	Autres charges gestion courante	49 255,00	0,00	46 511,00	46 511,00	46 511,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>174 421,00</b>	<b>0,00</b>	<b>181 298,00</b>	<b>181 298,00</b>	<b>181 298,00</b>
66	Charges financières	2 496,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
67	Charges exceptionnelles	3 600,00	0,00	2 700,00	2 700,00	2 700,00
68	Dotations aux provisions (4)			0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct	13 000,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>193 517,00</b>	<b>0,00</b>	<b>185 998,00</b>	<b>185 998,00</b>	<b>185 998,00</b>
023	Virement à la sect° d'investis. (5)			120 388,65	120 388,65	120 388,65
042	Opérations d'ordre entre section (5)	3 988,72		3 988,72	3 988,72	3 988,72
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>3 988,72</b>		<b>124 377,37</b>	<b>124 377,37</b>	<b>124 377,37</b>
<b>TOTAL</b>		<b>197 505,72</b>	<b>0,00</b>	<b>310 375,37</b>	<b>310 375,37</b>	<b>310 375,37</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

310 375,37

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0,00	6 500,00	6 500,00	6 500,00
70	Produits des services	1 200,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
73	Impôts et taxes	117 964,00	0,00	118 490,00	118 490,00	118 490,00
74	Dotations et participations	71 798,00	0,00	66 087,00	66 087,00	66 087,00
75	Autres produits gestion courante	35 280,00	0,00	36 200,00	36 200,00	36 200,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>226 242,00</b>	<b>0,00</b>	<b>228 277,00</b>	<b>228 277,00</b>	<b>228 277,00</b>
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (4)			0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>226 242,00</b>	<b>0,00</b>	<b>228 277,00</b>	<b>228 277,00</b>	<b>228 277,00</b>
042	Opérations d'ordre entre section (5)			0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>226 242,00</b>	<b>0,00</b>	<b>228 277,00</b>	<b>228 277,00</b>	<b>228 277,00</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

82 098,37

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

310 375,37

Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>124 377,37</b>
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des opérations d'équipement</b>	282 041,27	125 206,59	179 778,00	179 778,00	304 982,59
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	282 041,27	125 206,59	179 778,00	179 778,00	304 982,59
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	3 305,00	3 305,00	3 305,00
16	Remboursement d'emprunts	13 043,00	0,00	13 447,00	13 447,00	13 447,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	9 000,00		13 104,37	13 104,37	13 104,37
	<b>Total des dépenses financières</b>	22 043,00	0,00	29 856,37	29 856,37	29 856,37
45..	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (8)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	304 084,27	125 206,59	209 632,37	209 632,37	334 838,96
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>			0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL</b>	304 084,27	125 206,59	209 632,37	209 632,37	334 838,96

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

334 838,96

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	67 714,00	12 312,00	70 526,00	70 526,00	82 838,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	67 714,00	12 312,00	70 526,00	70 526,00	82 838,00
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	2 000,00	0,00	12 251,00	12 251,00	12 251,00
1068	Excédents de fonctionnement (9)	69 450,66	0,00	91 953,39	91 953,39	91 953,39
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 578,00	0,00	2 478,00	2 478,00	2 478,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions			0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	74 028,66	0,00	106 682,39	106 682,39	106 682,39
45..	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (8)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	141 742,66	12 312,00	177 208,39	177 208,39	189 520,39
021	Virement de la section de fonct. (4)			120 388,65	120 388,65	120 388,65
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	3 988,72		3 988,72	3 988,72	3 988,72
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	3 988,72		124 377,37	124 377,37	124 377,37
	<b>TOTAL</b>	145 731,38	12 312,00	301 585,76	301 585,76	313 897,76

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

20 941,20

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

334 838,96

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DEGAGE PAR LA SECTION DE  
FONCTIONNEMENT (10)**

124 377,37

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracés dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>46 550,00</b>	<b>42 600,00</b>	<b>42 600,00</b>
60611	Eau & assainissement	600,00	650,00	650,00
60612	Energie-électricité	6 600,00	6 500,00	6 500,00
60621	Combustibles	100,00	100,00	100,00
60622	Carburants	1 200,00	1 000,00	1 000,00
60631	Fournitures d'entretien	200,00	400,00	400,00
60632	F. de petit équipement	2 200,00	2 200,00	2 200,00
60633	F. de voirie	500,00	600,00	600,00
60636	Vêtements de travail	100,00	200,00	200,00
6064	Fournitures administratives	900,00	1 000,00	1 000,00
6135	Locations mobilières	300,00	300,00	300,00
61521	Entretien de terrains	600,00	600,00	600,00
615221	Bâtiments publics	10 000,00	4 000,00	4 000,00
615228	Autres bâtiments		4 000,00	4 000,00
615231	Voirie	4 500,00	3 000,00	3 000,00
615232	Réseaux		1 000,00	1 000,00
61551	Entretien matériel roulant	1 000,00	1 000,00	1 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6156	Maintenance	2 000,00	2 500,00	2 500,00
6161	Assurance multirisque	3 600,00	3 800,00	3 800,00
617	Etudes et recherches		200,00	200,00
6182	Doc. générale et Technique	300,00	200,00	200,00
6188	Autres frais divers		100,00	100,00
6225	Indemn. comptable,régisseur	300,00	300,00	300,00
6226	Honoraires	3 000,00	2 000,00	2 000,00
6231	Annonces et insertions	400,00	500,00	500,00
6232	Fêtes et cérémonies	2 500,00	700,00	700,00
6236	Catalogues et imprimés		100,00	100,00
6238	Frais divers de publicité		100,00	100,00
6251	Voyages et déplacements	150,00	150,00	150,00
6261	Frais d'affranchissement	400,00	300,00	300,00
6262	Frais de télécommunication	1 200,00	1 200,00	1 200,00
63512	Taxes foncières	2 900,00	2 900,00	2 900,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel</b>	<b>34 000,00</b>	<b>47 571,00</b>	<b>47 571,00</b>
6336	Cotisation CNG,CG de la FPT	400,00	200,00	200,00
6411	Personnel titulaire	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6413	Personnel non titulaire	11 000,00	11 000,00	11 000,00
6416	Emplois d'insertion		9 400,00	9 400,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	4 800,00	6 000,00	6 000,00
6453	Cotisations caisses retraite	3 500,00	3 800,00	3 800,00
6454	Cotisations ASSEDIC	700,00	1 500,00	1 500,00
6455	Cotisations Assurances Personnel	1 900,00	2 400,00	2 400,00
6458	Cotisations autres organismes	100,00	36,00	36,00
6475	Médecine du travail	100,00	135,00	135,00
6478	Autres charges sociales		1 100,00	1 100,00
6488	Autres charges	1 500,00	2 000,00	2 000,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>44 616,00</b>	<b>44 616,00</b>	<b>44 616,00</b>
73921	Attributions de compensation		44 616,00	44 616,00
739211	Attributions de compensation	44 616,00	0,00	0,00
<b>65</b>	<b>Autres charges gestion courante</b>	<b>49 255,00</b>	<b>46 511,00</b>	<b>46 511,00</b>
6531	Indemnités élus	14 000,00	14 000,00	14 000,00
6533	Cotisations retraite élus	600,00	600,00	600,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 105,00	1 105,00	1 105,00
6553	Service d'incendie	8 100,00	7 786,00	7 786,00
65548	Autres contributions	22 000,00	20 000,00	20 000,00
6558	Autres dépenses obligatoires	300,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. person. droit privé	3 000,00	3 000,00	3 000,00

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
658	Charges subv. Gest° courante	150,00	20,00	20,00
<b>TOTAL = DÉPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)</b>		<b>174 421,00</b>	<b>181 298,00</b>	<b>181 298,00</b>
66	Charges financières (b)	2 496,00	2 000,00	2 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	2 496,00	2 000,00	2 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	3 600,00	2 700,00	2 700,00
6713	Secours et dots	1 200,00	1 200,00	1 200,00
678	Autres charges exception.	2 400,00	1 500,00	1 500,00
68	Dotations aux provisions (d)(6)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct (e)	13 000,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>193 517,00</b>	<b>185 998,00</b>	<b>185 998,00</b>
023	Virement à la sect° d'investis.		120 388,65	120 388,65
042	Opérations d'ordre entre section (7)(8)(9)	3 988,72	3 988,72	3 988,72
6811	Dot.amort.immos incorp.& corp	3 988,72	3 988,72	3 988,72
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>3 988,72</b>	<b>124 377,37</b>	<b>124 377,37</b>
043	Op. ordre intérieur de section (10)		0,00	0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>3 988,72</b>	<b>124 377,37</b>	<b>124 377,37</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>197 505,72</b>	<b>310 375,37</b>	<b>310 375,37</b>

+

RESTES A REALISER 2016 (11)	0,00
-----------------------------	------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>310 375,37</b>
--	-------------------

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
013	Atténuations de charges		6 500,00	6 500,00
6419	Remb. rémunérations de personnel		6 500,00	6 500,00
70	Produits des services	1 200,00	1 000,00	1 000,00
70311	Concessions dans les cimetières	200,00	100,00	100,00
70323	Redev occup domaine public	1 000,00	900,00	900,00
73	Impôts et taxes	117 964,00	118 490,00	118 490,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	105 000,00	105 778,00	105 778,00
73223	Fond de solidarité communautaire	4 964,00	4 712,00	4 712,00
7381	Taxe add. droits de mutation	8 000,00	8 000,00	8 000,00
74	Dotations et participations	71 798,00	66 087,00	66 087,00
7411	Dotation forfaitaire	43 876,00	42 721,00	42 721,00
74121	Dot Solidarité rurale	13 000,00	9 700,00	9 700,00
74127	Dot nationale de péréquation	7 000,00	5 764,00	5 764,00
742	Dotations aux élus locaux	2 800,00	2 962,00	2 962,00
7472	Subv.région		130,00	130,00
748314	Dotat° unique compensat° TP		10,00	10,00
74834	Etat/compens.taxe fonc.	2 520,00	2 300,00	2 300,00
74835	Comp. exonération taxe d'hab.	2 602,00	2 500,00	2 500,00
75	Autres produits gestion courante	35 280,00	36 200,00	36 200,00
752	Revenus des immeubles	34 480,00	35 500,00	35 500,00
758	Prod. divers de gest° courante	800,00	700,00	700,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)</b>		<b>226 242,00</b>	<b>228 277,00</b>	<b>228 277,00</b>
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>226 242,00</b>	<b>228 277,00</b>	<b>228 277,00</b>
042	Opérations d'ordre entre section (6)		0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (9)		0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>226 242,00</b>	<b>228 277,00</b>	<b>228 277,00</b>

+

RESTES A REALISER 2016 (10)	0,00
-----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	82 098,37
---	-----------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>310 375,37</b>
--	-------------------

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics		0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 12 (5)	28 500,00	10 000,00	10 000,00
	Opération d'équipement n° 13 (5)	3 500,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 14 (5)	5 800,00	5 000,00	5 000,00
	Opération d'équipement n° 16 (5)	32 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 17 (5)	30 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 18 (5)	100 284,29	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 20 (5)	3 936,98	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 201701 (5)		30 000,00	30 000,00
	Opération d'équipement n° 201702 (5)		30 000,00	30 000,00
	Opération d'équipement n° 22 (5)	78 020,00	104 776,00	104 776,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>282 041,27</b>	<b>179 776,00</b>	<b>179 776,00</b>
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		3 305,00	3 305,00
1331	Dotat° équipt territoires ruraux		3 305,00	3 305,00
16	Remboursement d'emprunts	13 043,00	13 447,00	13 447,00
1641	Emprunts en euros	10 465,00	10 969,00	10 969,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 578,00	2 478,00	2 478,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	9 000,00	13 104,37	13 104,37
020	Dépenses imprévues Invest	9 000,00	13 104,37	13 104,37
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>22 043,00</b>	<b>29 856,37</b>	<b>29 856,37</b>
	<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE</b>	<b>304 084,27</b>	<b>209 632,37</b>	<b>209 632,37</b>
040	Opérations d'ordre entre section (7)		0,00	0,00
	Charges transférées (9)		0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
	<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	<b>304 084,27</b>	<b>209 632,37</b>	<b>209 632,37</b>

+

RESTES A REALISER 2016 (11)

125 206,59

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

334 838,96

Mairie de CARNAC-ROUFFIAC - 46 - Budget communal M14	BP	2017
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 12

LIBELLE : VOIRIE ET RESEAUX

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		<b>52 230,70</b>	<sup>a</sup> <b>0,00</b>	<b>10 000,00</b>	<sup>b</sup> <b>10 000,00</b>	<sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	52 230,70	0,00	10 000,00	10 000,00	
2112	Terrains de voirie	37 676,99	0,00	0,00	0,00	
2113	Terrains aménagés-sauf voirie	2 881,70	0,00	0,00	0,00	
2128	Autres agenc. et aménag.	1 998,55	0,00	10 000,00	10 000,00	
21532	Réseaux d'assainissement	8 448,26	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres matériels & outillage	1 225,20	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<sup>c</sup> <b>0,00</b>	<sup>d</sup> <b>0,00</b>
13	Subventions d'investissement (sf 138)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00
27	Autres immos financières		0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-10 000,00</b>
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 13

LIBELLE : SECURITE INCENDIE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		21 659,40	<sup>a</sup> 0,00	0,00	<sup>b</sup> 0,00	<sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	21 659,40	0,00	0,00	0,00	
2128	Autres agenc. et aménag.	4 350,00	0,00	0,00	0,00	
2135	Instal. génér. agenc. aména. cons	14 618,40	0,00	0,00	0,00	
21568	Autre Mat. et Outillage Incendie	2 691,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<sup>c</sup> 0,00	<sup>d</sup> 3 305,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	3 305,00
1321	Etat & établ.nationaux	0,00	0,00
1331	Dotat° équipt territoires ruraux	0,00	0,00
1341	Dotat° équipt territoires ruraux	0,00	3 305,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>3 305,00</b>
---	-----------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 14

LIBELLE : MATERIEL

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		25 102,04	<sup>a</sup> 0,00	5 000,00	<sup>b</sup> 5 000,00	<sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	1 471,08	0,00	0,00	0,00	
2051	Concessions, droits similaires	1 471,08	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	23 630,96	0,00	5 000,00	5 000,00	
2152	Installations de voirie	2 562,00	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres matériels & outillage	8 708,62	0,00	5 000,00	5 000,00	
21757	Matériel et outillage de voirie	737,90	0,00	0,00	0,00	
2182	Matériel de transport	4 335,00	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et info.	7 287,44	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<sup>c</sup> 0,00	<sup>d</sup> 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00
27	Autres immos financières		0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-5 000,00</b>
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 16  
LIBELLE : REFECTION LOGTS LOCATIFS

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		<b>34 874,20</b>	<b>14 497,59</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	<b>34 874,20</b>	<b>14 497,59</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
21318	Autres bâtiments publics	17 277,95	14 497,59	0,00	0,00	
2132	Immeubles de rapport	16 409,45	0,00	0,00	0,00	
2135	Installations générales	1 186,80	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-14 497,59</b>
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 18  
LIBELLE : BATIMENTS COMMUNAUX  
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		<b>23 883,86</b>	<sup>a</sup> <b>64 629,00</b>	<b>0,00</b>	<sup>b</sup> <b>0,00</b>	<sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	23 883,86	64 629,00	0,00	0,00	
21311	Hôtel de ville	1 947,00	0,00	0,00	0,00	
21318	Autres bâtiments publics	20 948,21	64 629,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et info.	988,65	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<sup>c</sup> <b>0,00</b>	<sup>d</sup> <b>0,00</b>
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-64 629,00</b>
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 201701

LIBELLE : AMENAGEMENT BOURG

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		0,00	<sup>a</sup> 0,00	30 000,00	<sup>b</sup> 30 000,00	<sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	
2112	Terrains de voirie	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<sup>c</sup> 0,00	<sup>d</sup> 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00
27	Autres immos financières		0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-30 000,00</b>
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 201702

LIBELLE : SALLE POLYVALENTE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		0,00	<sup>a</sup> 0,00	30 000,00	<sup>b</sup> 30 000,00	<sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<sup>c</sup> 0,00	<sup>d</sup> 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00
27	Autres immos financières		0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-30 000,00</b>
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 22

LIBELLE : RETABLE EGLISE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		18 654,00	<sup>a</sup> 46 080,00	104 776,00	<sup>b</sup> 104 776,00	<sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	18 654,00	46 080,00	104 776,00	104 776,00	
21318	Autres bâtiments publics	18 654,00	46 080,00	104 776,00	104 776,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<sup>c</sup> 12 312,00	<sup>d</sup> 67 221,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	12 312,00	67 221,00
1321	Etat & établ.nationaux	6 156,00	33 611,00
1322	Régions	3 078,00	16 805,00
1323	Départements	3 078,00	11 675,00
1341	Dotat° équipt territoires ruraux	0,00	5 130,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b>		
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		-71 323,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	67 714,00	70 526,00	70 526,00
1321	Etat & etabl.nationaux	31 355,00	33 611,00	33 611,00
1322	Régions	15 604,00	16 805,00	16 805,00
1323	Départements	20 755,00	11 675,00	11 675,00
1341	Dotat° équipt territoires ruraux		8 435,00	8 435,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		67 714,00	70 526,00	70 526,00
10	Dotations Fonds divers Réserves	71 450,66	104 204,39	104 204,39
10222	FCTVA		9 830,00	9 830,00
10226	Taxe d'aménagement	2 000,00	2 421,00	2 421,00
1068	Excédents de fonctionnement	69 450,66	91 953,39	91 953,39
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 578,00	2 478,00	2 478,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
024	Produits des cessions		0,00	0,00
Total des recettes financières		74 028,66	106 682,39	106 682,39
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		141 742,66	177 208,39	177 208,39
021	Virement de la section de fonct.		120 388,65	120 388,65
040	Opérations d'ordre entre section (6)(7)(8)	3 988,72	3 988,72	3 988,72
2802	Frais documents d'urbanisme	3 272,72	3 272,72	3 272,72
28051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	294,00	294,00	294,00
281532	Amort.réseaux assainissement	422,00	422,00	422,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		3 988,72	124 377,37	124 377,37
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		3 988,72	124 377,37	124 377,37
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		145 731,38	301 585,76	301 585,76

+

RESTES A REALISER 2016 (10)

12 312,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

20 941,20

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

334 838,96

Mairie de CARNAC-ROUFFIAC - 46 - Budget communal M14	BP 2017
<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## IV - ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

## REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

IV

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux	actua- nel					
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>					148 146,45									
1641 Emprunt auprès d'établissement bancaire (total)					148 146,45									
7006075	Crédit Foncier	13/06/1995		30/07/1998	48 146,45	R		6,5	6,5		A		O	A-1
6857303	Caisse d'épargne	19/02/2005		25/06/2006	100 000,00	F		2,7	2,7		A		O	A-1
<b>Total général</b>					148 146,45									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

## IV - ANNEXES

IV

A2.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 01/01/2017	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)		
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>													
1641 Emprunt auprès d'établissement bancaire (total)				12 967,74					10 676,72	2 220,46			
7006075				12 967,74					10 676,72	2 220,46			
6857303	N			4 774,07	6,00 R		6,5		3 366,75	1 306,76			
	N			8 193,67	4,00 F		0		7 279,97	913,70			
<b>Total général</b>				12 967,74					10 676,72	2 220,46			

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

## IV - ANNEXES

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017

IV

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE TECHNIQUE (c)			1			0	
Adjoint technique ppal 2ème cl	C		1			0	
<b>TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)</b>			<b>1</b>			<b>0</b>	

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/JINT/B/95/001/02/C du 23 mars 1996. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 60% (quotité de travail = 60%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

## IV - ANNEXES

IV

C1

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2017	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi permanent (6)				364,00		
Adjoint administratif principal 2eme classe	C			364,00	3-a	
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>364,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Matif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a : article 3, 1<sup>ème</sup> alinéa : accroissement temporaire d'activité.3-b : article 3, 2<sup>ème</sup> alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1<sup>er</sup> : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.3-3-2<sup>e</sup> : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.3-3-3<sup>e</sup> : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.3-3-4<sup>e</sup> : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.3-3-5<sup>e</sup> : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 ; contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-3, 3-3, 3-3, 3-3 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Présenté par l'Albert Castadot, Maire,  
A CARNAC-ROUFFIAC, le 14/04/2017  
L'Albert Castadot, Maire,

Nombre de membres en exercice : 11  
Nombre de membres présents :  
Nombre de suffrages exprimés :  
VOTES : Pour :  
                  Contre :  
                  Abstention :

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.  
A CARNAC-ROUFFIAC, le 14/04/2017

Date de convocation : 10/04/2017

Les membres du Conseil Municipal,

Albert Castadot	
Anthony Henras	
Catherine Lespiau	
Charles Henras	
Christelle Mian	
Jean-Louis Vendries	
Jean-Pierre Georgeon	
Jocelyne Andrieu	
Laurent Lagarde	
Mathieu Molinié	
Patrick Amat	

Certifié exécutoire par l'Albert Castadot, Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le ....., et de la publication le .....

A Carnac-Rouffiac, le 14/04/2017

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>